



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SI VOUS RECHARGIEZ LES BATTERIES EN TRIANT VOS PILES ?

Le monde doit faire face depuis plusieurs semaines à une situation exceptionnelle qui, au-delà des nombreuses pertes humaines à déplorer, met à mal l'activité des entreprises. Cette pandémie de Covid-19 nous confronte à un arrêt sur image lié au confinement des citoyens. Dans ce contexte, Batribox a fait le choix de suspendre l'ensemble de ses activités de collecte des piles et batteries et de mise à disposition de matériel.

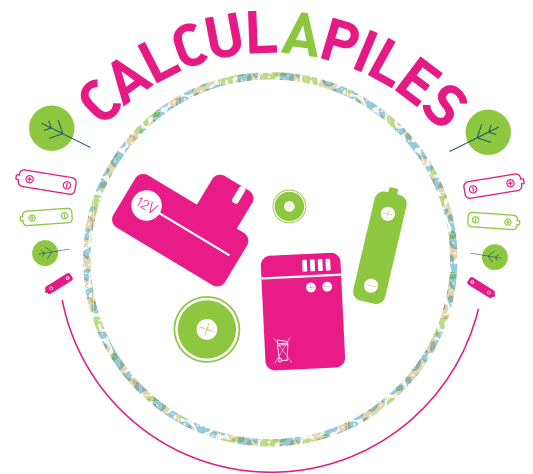
Mais la solution de recyclage de l'éco-organisme Screlec ne s'arrête pas pour autant et souhaite accompagner, à son échelle, les citoyens dans cette période inédite. Car si le geste de tri des piles et batteries usagées en point de collecte n'est pour le moment plus possible, **le confinement est l'occasion de recharger ses batteries tout en intégrant des temps d'éducation à l'environnement à son quotidien.**



Pour se faire, Batribox met à disposition des contenus téléchargeables dans l'espace pédagogique de son site internet www.batribox.fr pour accompagner toute la famille.

On y trouve notamment des **bandes-dessinées** qui expliquent pourquoi les piles et batteries usagées doivent être recyclées, des **vidéos** et un **éco-calculateur** qui permet de s'amuser avec les chiffres pour découvrir quelles nouvelles vies nous pouvons donner à ces déchets.

Une fiche spécifique intitulée **L'Enquête** est là pour accompagner les plus jeunes dans cette chasse aux trésors, en association avec le **Calculapiles**, un test qui permet de savoir combien de piles se cachent à son domicile. Car, le saviez-vous ? En moyenne 106 piles et batteries se trouvent dans une habitation et parmi elles, 13 sont usagées et attendent d'être recyclées, d'après la dernière étude de la filière de recyclage des piles et batteries¹.



Des piles beaucoup plus nombreuses que ce que l'on imagine

À l'heure où les piles et les batteries présentes au domicile des français sont 5 fois plus nombreuses que ce qu'ils imaginent, **Screlec encourage les français à profiter du confinement pour trier leurs piles**, plus utilisées que d'habitude par 47 appareils en moyenne par foyer.

La petite BD

C'est vrai qu'on recycle les piles et les batteries ?

J'ai entendu dire que les piles et les petites batteries se recyclent.

Oui, et ce n'est pas nouveau ! Il est temps que je t'explique deux ou trois trucs !

Les piles et les batteries sont des objets complexes constitués de différents matériaux. Il faut réussir à tous les séparer pour qu'ils soient correctement recyclés. Heureusement des professionnels sont là pour réaliser ce travail !

Il y a vraiment tant de choses que ça dans une pile ?

Oui, et en plus les composants sont différents selon leur technologie. Pour faire simple, on trouve surtout des métaux comme le nickel, le manganèse, le fer, le lithium, le zinc, le cuivre ou encore l'aluminium.

Et bien, je ne m'attendais pas à cela !

Mais quel est le problème si on ne trie pas les piles et les petites batteries ?

Si tu les jettes dans une poubelle classique, elles ne pourront pas être recyclées.

Et alors ?

C'est vraiment n'importe quoi ! C'est du gâchis et c'est mauvais pour l'environnement ! Si tu les déposes dans des bacs de collecte, elles seront collectées puis emmenées dans des centres de recyclage. Pendant cette étape, on va séparer puis récupérer les précieuses matières premières qu'elles contiennent. Cela permet de recréer des objets, sans puiser dans les ressources naturelles de la terre ! On peut par exemple créer des clés, des cadres de trottinette ou de vélo, ou encore de nouvelles piles.

Voilà, maintenant que tu sais tout, il ne te reste plus qu'à ramener tes piles et batteries usagées dans un point de collecte !

J'ai tout compris et je vais passer le message !

Désormais, toi aussi tu es un expert du recyclage des piles et petites batteries ! Adopte vite le bon geste et rapporte-les dans un point de collecte Batribox pour qu'elles soient correctement recyclées !

batribox

Cet appel de Screlec en direction des familles vise également à ce que les citoyens et consommateurs français aient **une vision plus juste des ressources qu'ils sollicitent**.

L'enjeu est de taille ! Si 82 % des français affirment trier leurs piles et batteries et 77 % savent qu'il est interdit de les jeter à la poubelle, des progrès restent à faire. Les piles et les batteries contiennent des **matières qui peuvent présenter un risque pour l'environnement** si elles sont jetées dans les ordures ménagères ou dans la nature. À contrario, déposer ses piles et batteries usagées dans un point de collecte dédié, comme Batribox, permet de **garantir leur traitement en fin de vie et la valorisation de près de 80 % des matières qui les composent**.

1. « Les français et le recyclage des piles et des batteries », Screlec-Corepile 2018

Une deuxième vie pour ces gisements de métaux

Les piles et les petites batteries usagées sont des gisements de métaux encore trop souvent oubliés dans les placards, les tiroirs ou les appareils en fin de vie. Chaque année en France, près de **1,4 milliard de piles et petites batteries** mises sur le marché représentent plus de **31 000 tonnes d'acier, des métaux parfois précieux comme du lithium, du nickel, du cobalt...** qui peuvent être utilisés comme matière première secondaire par les industries de la métallurgie. Ainsi, issus du recyclage, ces métaux ont une seconde vie : la plupart d'entre eux, une fois récupérés et envoyés dans l'industrie métallurgique, deviennent de nombreux objets de la vie quotidienne : de nouvelles piles, des clés, des cadres de vélos, des gouttières, des articles de quincaillerie et bien d'autres encore... **Trier correctement permet ainsi de limiter le prélèvement des ressources naturelles et de donner une seconde vie aux matières récupérées.**



Toutes ces raisons expliquent pourquoi Screlec propose aujourd'hui cette initiative de nature à faire évoluer les comportements, apporter des connaissances nouvelles et mettre chacun en capacité d'être acteur de la transition écologique et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

La crise du COVID-19, terrible pour l'humanité, rappelle à tous que la nature peut reprendre ses droits. Batribox souhaite que les citoyens, petits et grands, continuent, à la fin de la période de confinement, d'agir pour la planète et adoptent dans leur quotidien des gestes respectueux de l'environnement.



À PROPOS DE SCRELEC :

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics sur deux filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) : les piles et accumulateurs portables ainsi que les cartouches d'impression professionnelles.

Screlec a conçu « **Batribox** », un programme national de collecte de piles et petites batteries à destination du grand public et des professionnels comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

Plus d'informations sur : www.screlec.fr / www.batribox.fr

Contact presse : agence Econovia

Déborah Zeitoun - deborah.zeitoun@econovia.fr - 06 59 94 78 61